OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2023	TARIFS 2024	DATE D'EFFET	ACTE
AMENAGEMENT – PATRIMOINE				01/01/2024	Délibération n° 1.13 du 11 décembre 2023
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils ne font pas l'objet d'une révision					
DISPOSITION COMMUNE A TOUTES LES LOCATIONS DE SALLES					
clé " normale " supplémentaire	ľunité	7,80 €	7,80 €		
clé " pass " supplémentaire	ľunité	33,60 €	33,60 €		
clé incopiable supplémentaire	l'unité	45,70 €	45,70 €		
LOCATION DE LA SALLE PAUL VALERY					
ASSOCIATIONS ou ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
- Location (entrées non payantes)		gratuit	gratuit		
- Location (entrées payantes) (minimum 2 heures)	Forfait	120,00€	120,00€		
ORGANISMES A BUT LUCRATIF CHOLETAIS ou AUTRES ORGANISMES ou ASSOCIATIONS NON CHOLETAISES:					
- Location (entrées non payantes et payantes) (minimum 2 heures)	Forfait	260,00€	260,00€		
DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES LOCATIONS DE LA SALLE PAUL VALERY:					
- Forfait obligatoire correspondant à la mise à disposition d'un technicien et d'un agent chargé du nettoyage	Forfait	130,00€	130,00 €		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	70,00€	70,00€		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	250,00€	250,00€		
LOCATION DE LA GALERIE DE LIAISON POUR EXPOSITIONS et du HALL de L'HOTEL DE VILLE					
ASSOCIATIONS dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
- Location :					
. la première semaine :		gratuit	gratuit		
. la semaine suivante :		15,00 €	15,00 €		

ORGANISMES, ASSOCIATIONS NON CHOLETAISES ou PARTICULIERS :					
- Location . la première semaine : . les semaines suivantes :	p/exposition p/exposition	15,00 € 20,00 €			
. les serialités suivailles .	prexposition	20,00 €	20,00 €		
LOCATION DE LA SALLE DES EXPOSITIONS					
ASSOCIATION dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
- Location		gratuit	supprimé		
ORGANISMES, ASSOCIATIONS NON CHOLETAISES ou PARTICULIERS:					
-Location	p/jour	5,00 €	supprimé		
DISPOSITION COMMUNE A TOUTES LES LOCATIONS DE LA SALLE DES EXPOSITIONS :					
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	250,00 €	supprimé		
LOCATION DE LA SALLE ARAYA					
- Location		gratuit	gratuit		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	250,00€	250,00€		
LOCATION DES SALLES DE LA BRUYERE : hall + amphithéâtre					
ASSOCIATIONS dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
Location des 2 salles ou bien d'1 seule salle					
- Pour la 1ère location dans l'année civile		gratuit	gratuit		
- A compter de la 2ème location dans l'année civile					
Location des 2 salles					

Location amphithéâtre + hall pour la journée	forfait		75,00€		
Location amphithéâtre + hall pour la 1/2 journée	forfait		38,00€		
Location d'une salle					
Location d'une salle pour la journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		40,00€		
Location d'une salle pour la 1/2 journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		25,00€		
ORGANISMES PUBLICS dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
Location des 2 salles ou bien d'1 seule salle					
- Pour la 1ère location dans l'année civile		gratuit	gratuit		
- A compter de la 2ème location dans l'année civile					
Location des 2 salles					
Location pour la journée	forfait		150,00€		
Location pour la 1/2 journée	forfait		75,00€		
Location d'une salle					
Location d'une salle pour la journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		80,00€		
Location d'une salle pour la 1/2 journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		40,00€		
PARTICULIERO (hora horaina analaina)					
PARTICULIERS (hors horaires scolaires):	Forfait pour les				
- Location (forfait 3 heures)	2 salles/ pour 3 h	75,00 €	75,00€		
- Location pour rassemblement familial suite à une sépulture (forfait)	3h maximum		25,00€	01/01/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
AUTRES ORGANISMES AN ASSOCIATIONS NON CHOLETAISES.					
AUTRES ORGANISMES ou ASSOCIATIONS NON CHOLETAISES :					
- Location	Forfait pour les 2 salles/jour	150,00	supprimé		
Location des 2 salles					

Location amphithéâtre + hall pour la journée	forfait		150,00€		
Location amphithéâtre + hall pour la 1/2 journée	forfait		75,00€		
Location d'une salle					
Location d'une salle pour la journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		80,00€		
Location d'une salle pour la 1/2 journée (amphithéâtre ou hall)	forfait		40,00€		
ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ou ORGANISMES PUBLICS agissant dans le cadre d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Ville		gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention	gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention		
DISPOSITION COMMUNE A TOUTES LES LOCATIONS DES SALLES DE LA BRUYERE :					
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	150,00 €	150,00 €		
SALLE DES TURBAUDIERES (week-end / jours fériés)					
PARTICULIERS ou ASSOCIATIONS ou ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF (entrées non payantes) :					
Location du samedi au dimanche soir					
<u>Choletais : toute l'année</u>	p/week-end	320,00€	320,00€		
Non Choletais : toute l'année	p/week-end	600,00€	600,00€		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	100,00€	100,00€		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	400,00€	400,00€		
Les jours fériés, hors week-end :					
Choletais : toute l'année	p/jour	230,00 €	230,00 €		
Non Choletais : toute l'année	p/jour	450,00€	450,00€		

					—
 Mise à disposition de la salle pour préparation, le vendredi, veille de la location (de 20h à 23h) Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle 	Forfait	gratuit 70,00 €	gratuit 70,00 €		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	300,00€	300,00€		
ORGANISMES A BUT LUCRATIF (entrées payantes et non payantes) ou ASSOCIATIONS (entrées payantes) :					
Location du samedi matin au dimanche soir					
- Location	p/week-end	820,00€	820,00€		
Les jours fériés, hors week-end :					
- Location	p/jour	460,00€	460,00€		
- Mise à disposition de la salle pour préparation, le vendredi, veille de la location (de 20h à 23h)		gratuit	gratuit		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	250,00 €	250,00 €		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	800,00€	800,00€		
ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ou ORGANISMES PUBLICS agissant dans le cadre d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Ville		gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention	gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention		
SALLE DE LA GOUBAUDIERE					
PARTICULIERS ou ASSOCIATIONS ou ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF (entrées non payantes) :					
Location du samedi matin au dimanche soir					
Choletais : toute l'année	p/week-end	920,00€	920,00€		
Non Choletais : toute l'année	p/week-end	1 270,00 €	1 270,00 €		
	I				

			-	i	
- Mise à disposition de la salle pour préparation, la veille de la location (de 10 h à 24 h)	Forfait	160,00€	160,00 €		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	300,00€	300,00 €		
- Caution demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés	Forfait	1 000,00 €	1 000,00 €		
Location à la journée (hors samedi, dimanche)					
<u>Choletais : toute l'année</u>	p/jour	690,00€	690,00€		
Non Choletais : toute l'année	p/jour	870,00 €	870,00 €		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	250,00 €	250,00 €		
- Caution demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés	Forfait	700,00€	700,00 €		
Location de 10 heures maximum (hors samedi, dimanche)					
Choletais : toute l'année	p/10 heures	420,00 €	420,00 €		
STRIBUTED TO THE STRIPLE OF THE STRI	p, 10 110 at 00	.20,00 0	.20,00 0		
Non Choletais : toute l'année	p/10 heures	520,00 €	520,00 €		
Non Onocials : toda rannes	p/10 ficures	020,00 C	020,00 C		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	110,00€	110,00 €		
- Caution demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés	Forfait	400,00 €	400,00 €		
- Caution demandee a tout diffisateur fors de la remise des des	Fonall	400,00 €	400,00 €		
ORGANISMES A BUT LUCRATIF (entrées payantes et non payantes) ou ASSOCIATIONS (entrées payantes) :					
Les week-end, location du samedi matin au dimanche soir					
- Location	p/week-end	1 730,00 €	1 730,00 €		
Location à la journée (hors samedi, dimanche)					
- Location	p/jour	1 430,00 €	1 430,00 €		
- Mise à disposition de la salle pour préparation, la veille de la location (de 10 h à 24 h)	Forfait	350,00 €	350,00 €		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	550,00€	550,00 €		
- Caution demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés	Forfait	1 700,00 €	1 700,00 €		
- Perte ou détérioration de la télécommande	Forfait		100,00 €		
- Pénalités lorsque la salle n'a pas été nettoyée lors de sa restitution	Forfait		500,00€		

ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ou ORGANISMES PUBLICS agissant dans le cadre d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Ville		gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention	gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention		
SALLE MOCRAT (activités non sportives) – (week-end / jours fériés)					
PARTICULIERS ou ASSOCIATIONS ou ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF (entrées non payantes) : Location obligatoire sur 2 jours (uniquement le week-end ou jour férié et veille de jour férié) : grande salle + office :					
- Choletais	p/week-end	450,00 €	450,00 €		
- Non Choletais	p/week-end	800,00€	800,00€		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle - Caution demandée à tout utilisateur lors de la remise des clés	Forfait Forfait	150,00 € 500,00 €	150,00 € 500,00 €		
ORGANISMES A BUT LUCRATIF (entrées payantes et non payantes) ou ASSOCIATIONS (entrées payantes) : Location obligatoire sur 2 jours (uniquement le week-end ou jour férié et veille de jour férié) : grande salle + office :					
- Location	p/week-end	1 300,00 €	1 300,00 €		
- Arrhes demandés au moment de la réservation de la salle	Forfait	400,00€	400,00€		
- Caution demandée à tout locataire lors de la remise des clés	Forfait	1 300,00 €	1 300,00 €		
ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ou ORGANISMES PUBLICS agissant dans le cadre d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Ville		gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention	gratuit selon les conditions prévues le cas échéant dans la convention		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2023	TARIFS 2024	DATE D'EFFET	ACTE
OBJET		Loyers	Loyers		
AMENAGEMENT				01/01/2024	Délibération n° 1.13 du 11 décembre 2023
LOCAUX ET TERRAINS					
- Locaux associatifs : Ferme des Turbaudières ; rue St Bonaventure ; Plessis ; Pérotaux					
- Locaux situés dans l'enceinte d'un équipements sportif / bâtiment public / établissement scolaire, ou dans un parc public					
Associations					
occupation privative	par m²/an	13,50 €	14,00 €		
occupation partagée	par m²/an	7,00 €	7,50 €		
occupation hebdomadaire (1 fois/semaine)	par m²/an	3,00€	3,50 €		
occupation mensuelle (1 fois/mois)	par m²/an	0,75€	0,85€		
par créneaux horaires	par heure	3,50€	4,00€		
<u>Organismes</u>					
occupation privative	par m²/mois	12,00€	13,00€		
occupation partagée	par heure	7,00€	7,50€		
Box accueil Hôtel de Ville (pour les délégataires d'une délégation de service public)	par heure	1	10,00€	01/05/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
SURFACES ANNEXES (locaux de stockage, garages)			-50 % des tarifs indiqués ci- dessus		
Etablissements scolaires occupation de la salle d'activités et de loisirs du Val de Moine	par heure		15,00€		
Association occupante (locaux associatifs St Exupéry)	tarif spécial/an	2 340,00 €	2 457,00 €		
Association occupante (salle Ferme des Turbaudières)	tarif spécial/an	4-800,00 €	5 040,00 €	01/05/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
Association occupante (salle Ferme des Turbaudières)	tarif horaire	5,88	5,88€	01/05/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
ASPTT (salle d'activités du Val de Moine)	tarif spécial/an	8 800,00 €	9 240,00 €		

Mini-golf de Ribou (Tennis Club Cholet)	tarif spécial/an	535,00€	560,00€		
Courts de tennis de Ribou (Tennis Club Cholet)	tarif spécial/an		4005,00 €	01/01/2024	Délibération n° 1.6 du 10 juin 2024
Bâtiment 4 rue Travot (Maison de l'Orientation)	tarif spécial / an	36 288,00 €	38 000,00 €	01/05/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
Bâtiments du Bordage Luneau (Jeune France)	tarif spécial / an	6565,00€	6565,00 €	01/01/2024	Délibération n° 1.6 du 10 juin 2024
Hang'Arts - rue de Sablé (troupes de théâtre amateur)		gratuit	gratuit	01/01/2024	Délibération n° 1.6 du 10 juin 2024
Commerces					
Buvette Parc de Moine " La Pergola "	par m²/an	37,60 € HT	40,79 € HT		
Terrain d'emprise pour le manège du Parc de Moine	par m²/an	29,00 € HT	31,50 € HT		
Autres commerces					
occupation privative	par m²/mois	17,00 € HT	18,00 € HT		
Stand de tir de Ribou					
Pas de tir extérieur 25 m par les Services de l'État (Police Nationale, Gendarmerie)	tarif spécial/an	1 800,00 €	1 900,00 €		
AERODROME					
Associations dont le siège social ou une antenne est situé à Cholet :					
occupation privative	par m²/an	13,50	14,00 €		
Association occupante (Constructeurs, Restaurateurs d'Avions Amateurs Ligériens)	tarif spécial / an	4 250,00 €	4 460,00 €	01/05/2024	Délibération n° 1.14 du 15 avril 2024
TERRAINS					
occupation privative	par m²/an	0,50€	0,60€		
occupation de terrain au Parc de Moine	par m² et pour la durée de l'évènement		18,50 €		
occupation terrain au Champ de Bataille (ou autres espaces naturels)	par jour		6,15€		
occupation terrain square de Liré	par jour	gratuit	gratuit	01/01/2024	Délibération n° 1.6 du 10 juin 2024